

Nouvelles du front accessibilité

Un lecteur d'écran - NVDA - et un agrandisseur d'écran - Virtual Magnifying Glass-, tous deux libres.

NVDA

Lecteur d'écran qui se développe très rapidement.

Fonctionnalités actuelles très appréciées d'après les échanges sur la liste ALLOS. Comme les versions nouvelles arrivent rapidement, autant voir directement sur le site francophone www.nvda.fr

NVDA est l'événement de l'année en matière d'accessibilité.

Virtual Magnifying Glass

Loupe d'écran d'une grande simplicité d'emploi.

Encore un peu de patience, et cet outil deviendra vraiment intéressant. Certes, sa légèreté et sa prise en mains rapide en font une loupe d'écran qui peuvent déjà intéresser des utilisateurs ponctuels.

Mais il semble que le lissage de l'écran soit une technique difficile, voire coûteuse à mettre en place, qui justifie encore - pour le moment - l'achat des loupe haut de gamme comme ZoomText ou Lunar pour tout usage intensif ou professionnel.

En attendant, essayez donc cette loupe, rien que pour l'aisance de ses paramétrages et sa discrétion sur le bureau.

Handiplus possède une machine avec ce software préinstallé et met à disposition de ses membres surfeurs malvoyants la traduction des raccourcis claviers.

Ci-contre, le lien pour télécharger la loupe gratuite : <http://magnifier.sourceforge.net/#download>

Autres nouvelles sur TIC et accessibilité

Quelques applications de haute technologie appliquant les logiciels libres ou gratuits, dans des domaines liés de près ou de loin à l'accessibilité et à l'autonomie :

PORTANUM, une solution combinée d'un logiciel (gratuit) associé à une caméra vidéo standard - connectée sur PC par un firewire. L'ensemble peut être utilisé pour suivre un cours ou une conférence . La caméra enregistre le cours-la conférence et la retransmet sur le PC. Le logiciel Portanum permet de corriger l'image sur l'écran : agrandissement permettant de lire ce qui est projeté au tableau ou à l'écran de la salle de conférence - ce qui était inaccessible aux mal voyants. Il est possible, comme avec des télé agrandisseurs, de modifier les couleurs et la résolution d'affichage (inversé, gris, noir sur blanc, corrections automatiques...), on peut prendre des captures d'écran, enregistrer le son - la voix de l'orateur, etc. Le tout coûte le prix de la caméra (modèle familial à moins de 400€) et un câble firewire (le PC doit être équipé en firewire, évidemment). A titre indicatif, des solutions équivalentes en appareillage spécialisés coûtent au-delà de 3.000€.

LE PROJET ALDABARAN vise à créer un robot qui deviendra autonome. Il marche, il parle, il comprend. Un petit compagnon auquel on pourra, à l'avenir, apprendre à se rendre utile. Là où le projet est lié à l'accessibilité, c'est qu'il fonctionne avec un logiciel sur un support Linux, et se base sur la synthèse vocale MBROLA. D'où la possibilité de dialoguer et des perspectives d'applications à la déficience visuelle.

Association pour une informatique accessible aux aveugles et mal voyants. Extrait du site : <http://www.iaamv.jean-g.info/7.html>

Le premier fauteuil roulant électrique pour les conducteurs handicapés

Autoadapt lance le premier fauteuil roulant électrique du monde, conçu spécialement pour les conducteurs : Le fauteuil roulant électrique Carony Drive et le système d'ancrage électrique Carony Drive LOC, développés exclusivement pour Autoadapt Carony Drive.

Le fauteuil roulant électrique Carony Drive a un siège qui peut être abaissé jusqu'à la hauteur de 37 cm, hauteur d'assise la plus basse du marché dans ce genre de produits. C'est, en outre, cette particularité qui le rend extrêmement pratique dans la conduite d'un véhicule, même à plancher abaissé. De plus, lorsque le fauteuil s'abaisse, les repose-pieds se déplacent vers l'avant pour offrir plus de confort aux jambes.

Ce fauteuil permet au conducteur d'entrer dans le véhicule en utilisant une rampe ou à l'aide d'un élévateur de fauteuil roulant. Le conducteur peut alors ancrer son fauteuil roulant dans le dispositif Carony Drive LOC, spécialement conçu pour immobiliser le fauteuil. Le tout a été testé en collision selon les normes ISO et les résultats, tout à fait concluants, ont permis au modèle de porter le label d'approbation CE.

Dans une situation d'urgence, le dispositif d'ancrage peut être facilement ouvert en utilisant un levier d'urgence.

Le but de ce fauteuil est de pouvoir être utilisé aussi bien pour conduire un véhicule que pour un usage quotidien. Il peut donc être agrémenté de différents accessoires selon les désirs de l'utilisateur.

Autoadapt est un fournisseur de produits leader sur le marché international de l'adaptation automobile pour les personnes âgées et handicapées.

Un réseau de distributeurs de Autoadapt en Belgique assure la commercialisation et l'installation de ce nouveau produit

Pour plus d'informations sur ces produits et les distributeurs en France et en Belgique: www.autoadapt.com

La cité de l'espace à Toulouse accessible aux personnes handicapées

Depuis cet été, la cité de l'espace est accessible aux enfants et adultes sourds et malentendants communiquant en langue des signes.

La cité de l'espace est, depuis son ouverture en 1997, accessible aux personnes à mobilité réduite (à l'exception de la station Mir, remplacée par une projection vidéo) ainsi qu'aux personnes aveugles et malvoyantes avec un système d'audio guidage réalisé avec le concours de l'association Valentin Haüy, des maquettes et plans tactiles, et des légendes en braille.

La cité propose également aux personnes handicapées mentales de profiter des activités de la cité en leur proposant des contenus élaborés avec leurs éducateurs.

Depuis peu, la cité de l'espace accueille aussi les personnes sourdes et malentendantes qui pourront profiter de la cité en compagnie d'une animatrice sourde communiquant en langue signée française. Plusieurs journées ont déjà été programmées fin juillet et début août ainsi que les 13 et 20 août.

Durant ces journées, les participants pourront s'installer à bord du vaisseau spatial russe Soyouz, tester leur résistance physique et leur sens de l'orientation, éprouver la sensation de marcher sur la Lune ou sur Mars, ou encore assister au spectacle Les Etoiles des pharaons traduit en LSF.

En plus de ces journées, les personnes sourdes et malentendantes peuvent effectuer des visites guidées en langue des signes sur réservation, ils peuvent également avoir une retranscription des textes des visites et les personnes munies d'appareils auditifs peuvent bénéficier d'un casque audio adapté.

Tous ces aménagements ont permis à la cité de l'espace d'obtenir, en 2003, le label "Tourisme et handicap", qui certifie son accessibilité aux quatre types de déficiences. La cité possède aussi le label "Tourisme et handicap".

Pour plus d'informations : www.cite-espace.com, rubrique "Handicaps"

Contact : Chantal Leloup

Tél. : 05 62 71 48 78

Fax : 05 61 80 74 70

Courriel : c.leloup@cite-espace.com

Source : http://www.ash.tm.fr/front/infos.php?Act_Id=16585

Gîte "Rand'eau Pour Tous"

Situé au cœur de la Bretagne en bordure du canal de Nantes à Brest, le gîte Rand'Eau Pour Tous invite au repos et à la détente.

Proche de Malestroit, petite cité de caractère, le gîte accueille familles et groupes de 2 à 10 personnes. Ouvert à tous, il est de plain pied et particulièrement adapté aux personnes en situation de handicap (6 à 7 places pour personnes à mobilité réduite).

Lumineux, d'une surface de 170 m², il est construit sur un terrain clos de 3 500 m².

Son accès direct au halage permet des promenades et randonnées à pied, en VTT, ou en joëlette, fauteuil ou module tout terrain.

Il est en cours de labellisation clé vacances et tourisme et handicap.

Ouvert le 19 juillet 2008, ce gîte en bois est entièrement neuf.

Il possède 3 chambres et deux salles de bain indépendantes, une cuisine équipée et une vaste salle de séjour.

Jean -Yves et Brigitte HERCOUET vous renseigneront et vous conseilleront pour faciliter l'organisation de votre séjour.

Gîte "Rand'eau pour tous"

21, route de Redon

56140 Saint-Congard

Tél : 02 99 08 07 08

Mobiles 06 30 05 56 22 et 06 84 94 09 23

Mail : contact@gite56.com

Site : <http://www.gite56.com>

L'UE veut un meilleur accès aux avions pour les PH

Un règlement européen de juillet 2006 qui doit entrer en vigueur complète le 26 juillet 2008, prévoit que les gestionnaires d'aéroports et les compagnies aériennes fournissent une assistance gratuite dans les aéroports et à bord des avions, comme le transport des fauteuils roulants ou des chiens d'aveugle. Le passager handicapé devra également toucher une indemnisation en cas de perte ou de détérioration de son fauteuil roulant ou d'autres équipements de mobilité ou d'assistance.

En outre, le règlement européen doit permettre d'améliorer véritablement la libre circulation des personnes handicapées, qui connaît encore de nombreuses entraves, l'avion restant un mode de transport "très discriminant".

Alors, est-ce que les compagnies aériennes, les aéroports, les agences de voyage sont véritablement prêts à appliquer ladite réglementation européenne sur le transport aérien des personnes handicapées ? Telle est la question. A suivre...

Source : AFP 23/7/2008

Accessibilité des avions aux personnes handicapées

Trop souvent, les personnes handicapées se sont vues "refouler" des avions. Situation inacceptable à laquelle un règlement européen vient mettre fin.

En effet, depuis le 16 juillet dernier, le règlement européen 1107/2006 stipule que le refus d'accès d'un voyageur à bord d'un avion ou encore la double facturation d'un vol en raison d'un handicap seront sanctionnés sur tout le territoire des 27 Etats membres de la Communauté européenne.

Ce règlement sera applicable à toutes les personnes handicapées et à mobilité réduite. Ces personnes bénéficieront d'une assistance adaptée à leurs besoins, dès leur arrivée à l'aéroport. L'assistance est entièrement gratuite, y compris pour le transport des fauteuils roulants et des chiens d'assistance. Ces derniers pourront d'ailleurs voyager en cabine.

Les personnes concernées devront informer le prestataire de service de l'aéroport 48h à l'avance minimum. A leur arrivée à l'aéroport, elles pourront se servir des points de contact avec interphone pour signaler leur arrivée.

Le règlement européen stipule clairement que tout refus de réservation voire d'embarquement d'une personne handicapée sera sanctionné sauf en cas de dérogation motivée pour des raisons de sécurité ou d'exiguïté de l'avion. La compagnie devra alors rembourser ou réacheminé le passager.

En cas de refus d'embarquement ou d'assistance, le passager handicapé peut porter plainte auprès de la compagnie aérienne ou du gestionnaire d'aéroport. Cette plainte pourra également être envoyée à l'asbl Alteo* (<http://www.alteoasbl.be>) qui assurera le suivi vers le Belgian Disability Forum.

Alteo : mouvement de personnes malades valides et handicapées

Un portail pour les étudiants sourds

Cinq étudiants malentendants et entendants de l'Université des Sciences sociales de Toulouse ont conçu un portail pour aider les étudiants sourds et malentendants à poursuivre leurs études.

Ouvert en juin, ce portail bilingue français/langue des signes apporte aux étudiants sourds de Toulouse et des environs un tas d'informations pratiques pour trouver un logement, étudier, travailler, etc. Des témoignages viennent compléter chaque rubrique.

Ce portail est participatif car tout le monde, malentendant, sourd ou entendant, peut apporter des suggestions, des témoignages qu'il pourra enregistrer lui-même depuis son ordinateur soit sous forme de textes soit en langue des signes s'il dispose d'une webcam.

Site signe ton avenir

Accessibilité des sites publics aux personnes handicapées

"Le pouvoir du Web est son Universalité. Qu'il soit accessible par n'importe qui quel que soit son handicap est un de ses aspects essentiels." Tim Berners Lee - Directeur et inventeur du World Wide Web.

Selon l'Union européenne, seuls 5% des sites publics respecteraient les directives leur spécifiant l'accessibilité complète de leur site aux personnes handicapées quel que soit le handicap.

Pour contrer ce problème, l'Union européenne a entamé début juillet une consultation publique qui a pour objectif de mettre en place des mesures permettant d'améliorer l'accès pour les personnes handicapées aux sites Web en Europe, à commencer par les sites des administrations publiques. Cette consultation s'achèvera fin août 2008.

Un référentiel général d'accessibilité des administrations (RGAA) est en cours d'élaboration et permettra de disposer à terme d'un document qui intègre les exigences de la loi, critères de conformité, organisation de la déclaration de conformité. Sa publication officielle par la direction générale de modernisation de l'Etat (DGME) est prévue.

Source : Isabelle Pottier / Cabinet Alain Bensoussan

Communiqué du CDTHED

http://www.handiplus.com/ressource/static/files/Cdthed_Ressources_Comm_080724.pdf

Le CDTHED nous fait parvenir le communiqué ci-dessus (format pdf), indiquant des violences policières à Toulouse à l'encontre de manifestants pacifiques qui voulaient simplement renvoyer le droit à la dignité et à l'égalité de traitement. Juillet 2008.